

“ la province de Québec, honneur aux sacrifices qui ont été faits par nos pères, qui ont eu à cœur de nous donner, avec les faibles ressources qu'ils avaient, l'instruction dont nous jouissons aujourd'hui. Nous avons à perfectionner notre système, je l'admets, nous avons à faire beaucoup, je l'admets; mais je ne marche pas derrière ceux qui ont crié honte à la province. ”

“ Il y a le programme de l'instruction publique et l'exécution qu'il faut en faire. Les salaires ont augmenté, mais les vieilles paroisses sont moins *généreuses* que les nouvelles. Nous comptons sur le clergé, sur son autorité, et sur les congrégations enseignantes, qui fournissent des éducateurs capables et dévoués. ”

Plus loin, nous donnons d'autres détails sur cet incident.

Enfin, cinq jours après, le 28 novembre, le Secrétaire de la province, M. R. Roy, assistait à l'inauguration du Collège des Frères du Sacré Cœur, à Victoriaville. L'évêque de Nicolet, S. G. Mgr Brunault, et le ministre adressèrent la parole. Après avoir fait l'éloge des Frères, de leur zèle, de leur esprit d'abnégation, Sa Grandeur s'écria: “ Et cependant, de prétendus réformateurs pensent qu'il faut tout bouleverser et que notre système d'instruction est essentiellement vicieux. Ils demandent des enquêtes; mais qu'ils regardent donc autour d'eux! Messieurs, l'horizon est chargé de nuages qui semblent présager une formidable tempête. Monsieur le ministre, vous venez nous rassurer!”

L'honorable M. Roy se lève et parle au nom du gouvernement qu'il représente.

“ Mesdames et messieurs, dit-il en substance, j'ai été heureux de répondre à l'invitation de votre député, M. Tourigny, et de venir assister à l'inauguration de votre magnifique collège. Rien de ce qui touche à l'éducation ne me trouve indifférent. Nous voulons améliorer notre système d'instruction publique, mais nous ne prétendons rien détruire. Qu'est-ce que ces clameurs de réforme? *des notes discordantes dans un concert*, des voix isolées qui se perdent et dont on ne se soucie pas.

“ Messieurs, nous pouvons marcher le front haut. La province de Québec n'est inférieure à aucune autre sous le rapport de l'instruction. Nos députés à la Chambre des Communes peuvent supporter la comparaison avec leurs collègues de race anglaise dans les discours où ils parlent une langue qui n'est pas la nôtre.

“ C'est l'Église qui, la première, s'est occupée de l'éducation; elle a sur ce point, devancé le pouvoir civil. Les communautés enseignantes ont été ses